

Izel, le 8 janvier 2021



Rue de l'Institut, 47 - 6810 Chiny (Izel)

☎ 061/312455-312456 (Direction)

☎ 061/31.24.84

✉ direction@arizel.be

🌐 <http://www.arizel.be>

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Parlement de la Communauté française a adopté le décret fixant la date des inscriptions en première année de l'enseignement secondaire. Celles-ci seront enregistrées à partir du **lundi 1^{er} février 2021**. Il nous apparaît donc nécessaire, dès aujourd'hui, d'envisager avec vous la rentrée scolaire de septembre.

Conscients de l'importance que revêt l'entrée à l'école secondaire, pour les parents comme pour les enfants, et attentifs aux questions que ce moment décisif ne manque pas de soulever, nous organisons très prochainement un événement de nature à apporter toutes les informations utiles sur notre établissement scolaire.

Soirée d'information en visioconférence – jeudi 21 janvier 2021 à 18h30

Cette année, en raison de la crise sanitaire que nous traversons, la soirée d'information se tiendra en visioconférence.

La connexion à cette rencontre est très simple. Il vous suffit de vous rendre sur le site Web de l'école : www.arizel.be . Une fenêtre s'ouvre vous proposant d'accéder à la visioconférence en cliquant sur le lien « [Accès à la visioconférence](#) ». Cliquez ensuite sur « Présentation générale ».

Afin de vous accueillir au mieux, il serait souhaitable que vous puissiez annoncer votre participation, quelques jours avant cette date, en mentionnant vos coordonnées sur cette même fenêtre.

Pour tout problème de connexion, n'hésitez pas à contacter notre référent numérique, monsieur Joblin : gaetan.joblin@arizel.be ou moi-même : samuel.baudoin@arizel.be .

La soirée d'information à destination des parents est pour nous l'occasion de préciser la philosophie de notre projet pédagogique, de présenter la grille de cours de première année ainsi que les nombreuses filières d'enseignement que nous proposons. Nous aurons ensuite le plaisir de répondre à vos questions comme aux éventuelles inquiétudes que cette étape charnière dans la formation de votre enfant pourrait susciter.

Depuis plusieurs années, l'Athénée royal d'Izel connaît un réel succès résultant de l'exigence de qualité qui est la nôtre. La conjonction réussie entre le respect de l'autorité et la quête constante de l'épanouissement des élèves permet aux professeurs d'optimiser leurs pratiques pédagogiques au sein d'une école ouverte sur le monde et porteuse d'un réel projet humaniste. Nous consentons en permanence des investissements conséquents afin d'assurer des conditions d'apprentissage optimales et d'accroître le confort des lieux de vie de nos élèves : création de nouveaux espaces spécifiquement dédiés aux sciences, aux langues ou aux arts,

construction d'un nouveau restaurant scolaire, aménagement des classes en fonction des besoins spécifiques des matières enseignées, mise à disposition d'un équipement informatique de pointe, de ressources didactiques actualisées...

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous disposons de 160 places en première, dans des classes peu peuplées qui n'excèdent pas 20 élèves, afin de permettre une meilleure intégration des enfants et une plus grande individualisation de l'enseignement. Les élèves du premier degré disposent ainsi de leur propre cour de récréation, de leur préau ainsi que de trois éducateurs attitrés. Les cours sont dispensés dans des classes situées dans la même aile de l'établissement afin d'éviter les pertes de temps et de permettre aux enfants d'évoluer dans un univers qui leur est familier.

Sur le dépliant joint à ce courrier, nous avons reproduit la grille des cours de première année avec un court descriptif des options. Un dernier tableau résume les options disponibles dans les années suivantes de l'enseignement général ainsi que les filières qualifiantes organisées par l'Athénée.

Inscriptions en 1^{re} année – du lundi 1^{er} février au samedi 13 février et du
lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021

Conformément au dernier décret voté par la Communauté française, les inscriptions en 1^{re} année commune sont enregistrées à partir du 1^{er} février, sans ordre chronologique.

Les élèves inscrits jusqu'au 5 mars 2021 seront considérés comme « prioritaires ».

Pour l'année scolaire à venir, nous avons ouvert 160 places ce qui nous permet de garantir l'inscription dans l'établissement à tous les enfants inscrits durant ces quatre semaines.

C'est à partir de la 2^e année secondaire que nous avons en revanche décidé de restreindre l'accès à l'établissement afin de continuer à offrir à chaque élève de l'Athénée les meilleures conditions d'apprentissage.

Concernant l'inscription proprement dite, il est nécessaire de se munir du formulaire délivré par la direction de l'école fondamentale.

Les bureaux d'inscriptions seront accessibles sans rendez-vous durant les plages horaires précisées ci-dessus. Il vous est, néanmoins, loisible de prendre rendez-vous en téléphonant au préalable au numéro suivant (061/312455). Toutes les mesures sanitaires seront bien entendu assurées. Dans ce cadre, le port du masque sera obligatoire.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec le plaisir de vous rencontrer ce 21 janvier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Samuel Baudoin
Préfet des études

Ouverture des bureaux d'inscription

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

MAIS AUSSI :

le lundi 1^{er} février de 8h30 à **18h00**

le mardi 2 février de 8h30 à **18h00**

le jeudi 4 février de 8h30 à **18h00**

le vendredi 5 février de 8h30 à **18h00**

le samedi 6 février de 9h00 à 12h00

le samedi 13 février de 9h00 à 12h00

le samedi 27 février de 9h00 à 12h00

Renseignements : ☎ 061-312455

1. Soirée d'information en visioconférence – 21 janvier 2021 à 18h30

Rappel : Pour se connecter :

- Rendez-vous sur le site Web de l'école : www.arizel.be
- Complétez vos coordonnées.
- Le 21 janvier vers 18h30, cliquez sur « [Accès à la visioconférence](#) »
- cliquez sur « Présentation générale ».

2. Inscriptions en 1^{re} année du 1^{er} au 13 février et du 22 février au 5 mars

Les bureaux d'inscriptions sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, mais aussi

le lundi 1^{er} février de 8h30 à 18h00
le mardi 2 février de 8h30 à 18h00
le jeudi 4 février de 8h30 à 18h00
le vendredi 5 février de 8h30 à 18h00
le samedi 6 février de 9h00 à 12h00
le samedi 13 février de 9h00 à 12h00
le samedi 27 février de 9h00 à 12h00

3. Journée Portes ouvertes le dimanche 9 mai 2021 à partir de 13h30 ([en fonction de l'évolution sanitaire](#)).

Cette journée fournit une illustration de l'école au travail dans ses multiples facettes et comprend, notamment, une information et une présentation des cours et des activités complémentaires de 1^{re} année.